

La portion qui surmonte les couches optiques et les corps striés constitue l'étage supérieur; la portion réfléchie, subjacente à ces mêmes organes, est l'étage inférieur.

Le prolongement occipital de ce ventricule, appelé *cavité digitale* ou *ancyroïde*, se trouve au point de rencontre des deux étages; il est regardé généralement comme une dépendance de l'étage supérieur.

Les ventricules latéraux peuvent être comparés à deux  $\S\S$  majuscules se regardant; de là, la division de chacun d'eux en trois branches ou cornes. Une antérieure, *frontale*; une inférieure, *sphénoïdale* et une autre postérieure, *occipitale*; d'où encore, la dénomination de *ventricules tricornes* qui leur a été donnée.

*Étage supérieur.* — Il a une paroi supérieure, une paroi inférieure, une paroi interne, une paroi externe et deux extrémités.

La *paroi supérieure*, ou *voûte*, est concave et formée aux dépens de la face inférieure du corps calleux.

La *paroi inférieure* ou *plancher*, est inégale, bosselée, sillonnée par de nombreux vaisseaux, et n'est autre chose que la face ventriculaire du corps strié, de la couche optique, de la lame cornée, de la bandelette demi-circulaire, du plexus choroïde et de la face supérieure de la voûte à trois piliers.

La *paroi interne* (*cloison des ventricules latéraux*) est le *septum lucidum*, qui est commun aux deux ventricules latéraux qu'il sépare l'un de l'autre, et dont la communication se fait, comme nous l'avons déjà vu, par les trous de Monro. Cette paroi est plus large en avant qu'en arrière, où elle n'est constituée que par la contiguïté de la face inférieure du corps calleux et de la voûte à trois piliers.

La *paroi externe* est simplement le résultat de la rencontre du corps strié et du corps calleux.

L'*extrémité antérieure* ou *paroi antérieure* est formée par la partie antérieure réfléchie du corps calleux.

L'*extrémité postérieure*, ou *paroi postérieure*, répond à l'étage inférieur et à la cavité digitale, avec lesquels il se continue.

*Cavité digitale* ou *ancyroïde*. — C'est un prolongement, sous forme d'ancre ou de crochet, de l'étage supérieur de chaque ventricule latéral, qui pénètre jusque dans le lobe postérieur du cerveau d'avant en arrière et en dedans. Cette cavité, d'une dimension variable, est la portion occipitale du ventricule latéral et se termine en pointe mousse. Elle est limitée de tous côtés par la corne postérieure du corps calleux (*forceps major* de Reil), et se dirige horizontalement en décrivant une courbure à convexité tournée en dehors.

*Ergot de Morand.* — La paroi interne, et inférieure de la cavité ancyroïde est refoulée par l'*ergot de Morand* (*petit pied d'hippocampe*, *éminence unciforme*). C'est une saillie ordinairement recourbée sur elle-même, convexe en avant et en dehors, dont la forme et le volume sont variables. Quelquefois étroit et allongé, d'autres fois plus large, souvent lisse, l'ergot de Morand présente chez quelques sujets, surtout en arrière, des sillons et des renflements; chez d'autres, au contraire, il offre un sillon longitudinal qui le divise en deux moitiés, dont la supérieure est ordinairement plus volumineuse que l'inférieure. Il est quelquefois double; à peine marqué d'un côté, on le rencontre chez le même individu très-prononcé de l'autre; il manque quelquefois d'un côté; on l'a vu aussi manquer complètement, ce qui est plus rare. L'ergot de Morand, dont la forme est à peu près celle du grand pied d'hippocampe, n'est autre chose qu'une circonvolution renversée en dedans, du côté du ventricule, et constituée, du côté de la cavité ancyroïde, une lame mince de substance blanche continue, d'une part, à la voûte à trois piliers, de l'autre, au corps calleux avec lequel elle se confond. Cette lame recouvre une autre lame blanche et plus ou moins épaisse, qui est revêtue d'une couche grise. Ces deux lames se confondent avec les substances correspondantes des circonvolutions voisines du lobe postérieur.

*Étage inférieur.* — C'est une cavité constituée par la face inférieure de la couche optique et du corps strié, et par le prolongement sphénoïdal du corps calleux (*tapetum* de Reil); elle est ouverte vers son côté interne, s'étend en avant à 2 centimètres environ de l'extrémité antérieure du lobule moyen, et contourne, en arrière, la couche optique, pour se continuer avec l'étage supérieur du ventricule latéral et la cavité digitale. On lui distingue quatre parois: une supérieure, une inférieure, une interne et une externe; plus, deux extrémités, dont l'une antérieure, et l'autre postérieure.

La *paroi supérieure* et externe (voy. pl. 20, fig. 1, et pl. 17, fig. 2) est légèrement concave, afin de loger la saillie formée par la corne d'Ammon; elle est constituée par la face inférieure de la couche optique et par un petit prolongement du corps calleux, et présente en dedans sur la face inférieure de la couche optique, la terminaison de la bandelette demi-circulaire, ou *taenia semi-circularis*, et les corps genouillés.

La *paroi inférieure et interne* de l'étage inférieur est constituée principalement par la corne d'Ammon et par une portion du corps calleux.

*Corne d'Ammon* (*grand pied d'hippocampe* ou de *cheval marin*).

— C'est une éminence conoïde, recourbée sur elle-même, à grosse extrémité tournée en avant et à petite extrémité dirigée en arrière, dont la concavité est en dedans et la convexité en dehors et en avant. L'extrémité antérieure, plus large et plus épaisse, offre le plus souvent depuis deux jusqu'à cinq bosselures, que séparent des sillons peu profonds. L'extrémité postérieure, ascendante en dedans, de plus en plus mince et étroite, se réduit à une lame blanche, qui se confond avec le bourrelet du corps calleux et le pilier postérieur de la voûte. La concavité de cette éminence est bordée par le *corps frangé* ou *corps bordant*, qui se continue avec le pilier postérieur de la voûte à trois piliers. Au-dessous de ce corps, on voit une bandelette grisâtre, denticulée, qui longe aussi le bord concave de la corne d'Ammon, dont l'extrémité postérieure contourne le bourrelet du corps calleux et va se perdre à la face inférieure de l'ourlet (voy. fig. 4). L'extrémité externe de cette bandelette se termine, en avant et en bas, un peu derrière la portion renflée de la corne d'Ammon, et se confond avec la substance grise voisine. Cette bandelette grisâtre a été nommée par Vicq d'Azyr *corps godronné*, et reçoit de la pie-mère un grand nombre de prolongements cellulo-vasculaires.

En dehors de la corne d'Ammon se trouve quelquefois une autre éminence de même forme, dont la longueur et le volume sont variables, mais qui est toujours plus petite qu'elle. Désignée sous le nom de *cuissart* par Malacarne, on l'appelle encore *accessoire grand du pied d'hippocampe*, ou *éminence collatérale*. Quant à la conformation intérieure de la corne d'Ammon, elle est la même que celle de l'ergot de Morand, que nous avons décrite plus haut.

La *paroi interne* de l'étage inférieur présente une solution de continuité longitudinale antéro-postérieure, au moyen de laquelle cet étage communique avec l'espace sous-arachnoïdien de la base de l'encéphale : c'est la *portion antéro-postérieure de la grande fente cérébrale de Bichat*. Le côté supérieur de cette fente appartient à la face inférieure de la couche optique, sur laquelle on voit les corps genouillés interne et externe ; le côté inférieur est formé par le grand pied d'hippocampe, le corps bordant ou frangé, et par la circonvolution de l'hippocampe.

L'*extrémité antérieure* de l'étage inférieur s'étend à 2 millimètres de l'extrémité antérieure du lobule sphénoïdal. Quelquefois, cependant, cette cavité se prolonge jusqu'à la substance grise des circonvolutions, et, d'autres fois, elle est à peine développée, et par conséquent très-éloignée de cette substance.

L'*extrémité postérieure* se confond avec l'étage supérieur et la cavité digitale.

Il résulte de ce qui précède : 1° que l'étage supérieur et l'étage inférieur communiquent entre eux et avec la cavité digitale, au niveau de l'extrémité postérieure de la couche optique ; 2° que la communication des ventricules latéraux avec l'espace sous-arachnoïdien antérieur se fait à la base de l'encéphale au moyen de la fente cérébrale de Bichat ; 3° que ces mêmes ventricules communiquent avec le troisième, par les trous de Monro ; 4° que la communication des ventricules latéraux entre eux a lieu par l'intermédiaire du ventricule moyen et des trous de Monro ; 5° que le ventricule moyen, ou troisième ventricule, communique avec le quatrième par l'aqueduc de Sylvius ; 6° enfin, que l'ouverture située au niveau du bec du *calamus scriptorius* établit une communication entre le quatrième ventricule et l'espace sous-arachnoïdien médullaire.

RENFLEMENTS ENCÉPHALIQUES FAISANT SAILLIE DANS L'INTÉRIEUR DES VENTRICULES LATÉRAUX, ET ORGANES QUI EN DÉPENDENT.

(PLANCHE XIX.)

**Préparation.** — Faites avec un couteau à lame longue, large, mince et bien tranchante, une section verticale, antéro-postérieure, sur un des lobes cérébraux (hémisphères), à environ 1 centimètre de la ligne médiane. La portion externe de ce lobe, vue du côté de la section, donne le plan reproduit par cette figure.

Faites une coupe verticale, antéro-postérieure, sur un hémisphère cérébral, à environ 15 millimètres de la ligne médiane. La portion interne de ce lobe, vue du côté de la section, donne le plan reproduit par cette figure.

COUCHES OPTIQUES.

(Thalami optici.)

Les couches optiques sont deux renflements ovoïdes placés sur les côtés de la ligne médiane, à grosse extrémité tournée en arrière et divergente, en dehors et au devant des tubercules quadrijumeaux, au-dessus et un peu en dedans des pédoncules cérébraux, en arrière et en dedans des corps striés. Leur couleur de café au lait les fait distinguer facilement des corps striés, qui sont grisâtres.

Les couches optiques ont quatre faces et deux extrémités.

*Face supérieure.* — Convexe, et en partie recouverte par la voûte à trois piliers, la toile choroïdienne et les plexus choroïdes (ces trois